

La Noë-Blanche

BULLETIN MUNICIPAL



numéro 23

juillet 2018

p. 4 La vie municipale

p. 9 État civil

p. 10 L'urbanisme

p. 12 Évènements municipaux

p. 13 Informations pratiques

p. 14 La vie extra-scolaires

p. 15 La vie scolaire
Associations scolaires

p. 21 La vie associative

p. 26 Les commerçants
et Artisans

p. 28 Bretagne
Porte de Loire
Communauté

p. 30 Environnement

Nautalbanaises, Nautalbanais,

Comme vous pouvez le constater la construction de la nouvelle mairie avance. Pour le moment, le calendrier est respecté, nous devrions voir la fin des travaux et envisager un déménagement vers le mois de mai ou juin l'année prochaine.

Les projets sur les effacements de réseaux, la sécurisation du centre bourg ainsi que la revitalisation de celui-ci sont de gros dossiers que le conseil municipal, particulièrement les commissions voirie et urbanisme, prennent à bras le corps, de nombreuses réunions sont programmées avec pour chacun des projets, l'aide soit du conseil départemental, soit des services du Pays des Vallons de Vilaine.

Pour la revitalisation du centre bourg, un appel à projet national a été lancé par l'état afin de financer les études mais aussi accompagner les communes en milieu rural dans leur réflexion sur comment redynamiser, rendre attractives les communes, le cadre de vie des habitants, donner envie aux nouvelles populations de venir y habiter. La commune va déposer sa candidature, si celle-ci est retenue ce sera un travail auquel la population sera associée.

Puisque je vous parle de redynamiser le centre bourg, le commerce y contribue largement. Le conseil municipal s'est retrouvé devant un dilemme lors de la cessation d'activité des propriétaires du bar tabac. Des repreneurs étaient intéressés par ce commerce malheureusement leur projet n'avait pu aboutir pour des raisons personnelles.

La commune ne voulant pas voir partir la licence IV, le conseil municipal avait décidé de la racheter mais celle-ci ne comprenait pas la vente du tabac, qui faisait partie du fonds de commerce. Si une solution n'était pas trouvée rapidement (dans les trois semaines) la commune perdait définitivement la vente du tabac. Faute de repreneur, le conseil municipal a décidé de négocier le prix d'achat du fonds de commerce avec une proposition à 10 000€ (licence IV comprise), ce que les propriétaires ont acceptés.

Mais à cela s'ajoutait une contrainte supplémentaire, celle-ci venant des services des douanes. Il fallait s'engager à mettre en place une location gérance dans l'urgence. C'est ce que nous avons fait. C'est pourquoi, une grille d'évaluation objective et l'audition des candidats par le maire et les adjoints ont permis de proposer la candidature de Mme Guyot Valérie au conseil municipal du 5 juillet. Celui-ci s'est exprimé par un vote à bulletin secret et a validé à l'unanimité cette candidature.

Pour le moment la date d'ouverture n'est pas connue car Mme Guyot devra suivre les formations obligatoires à la gestion d'un tel commerce. Elle vous proposera des projets innovants alors faites un petit effort ne considérez pas notre commune comme une cité dortoir où rien ne se passe.

Comme vous le voyez, la commune s'est très investie dans ce dossier pour conserver ce commerce. Cela a été une course contre la montre.

Si vous habitants de la Noë-Blanche vous ne vous mobilisez pas pour que nos commerces vivent et que nos commerçants puissent vivre du fruit de leur travail qui le fera ? Ce n'est pas quelques constructions d'éoliennes qui freineront les investisseurs ou des futurs acquéreurs mais le manque de services proposés à la population et son manque de motivation.

Je souhaite à toutes et tous un bon été.

Le maire
Christine Gardan



Les Commissions



Mairie de La Noë-Blanche

Horaires d'ouverture

- le lundi : de 9h à 17h30 (journée continue)
- du mardi au vendredi : de 9h à 12h30
- sur rendez-vous le jeudi de 17h30 à 19h

Tél : 02 99 43 20 12

email : mairielanoeblanche@wanadoo.fr

Possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture

Site internet : <http://www.lanoeblanche.fr>

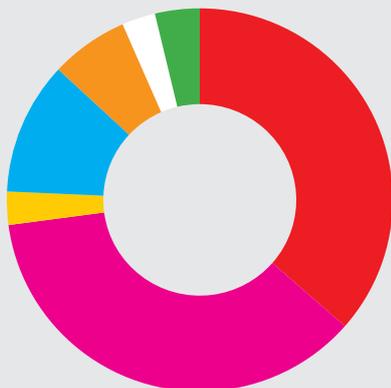


Compte administratif 2017

Le Conseil Municipal a approuvé le Compte administratif 2017 qui se décompose ainsi :

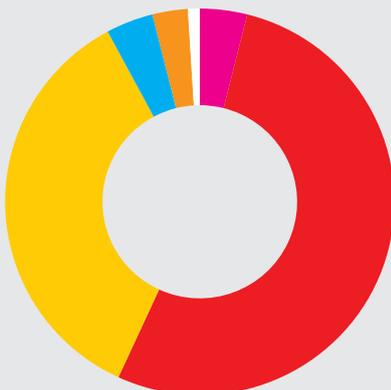
Section fonctionnement

Dépenses



Charges à caractère général	230 928 €
Charges de personnel	230 754 €
Atténuation de produits	119 €
Autres charges de gestion courante	111 977 €
Charges financières	14 921 €
Charges exceptionnelles	88 €
Opération d'ordre	1 600 €
TOTAL	590 387 €

Recettes



Produits des services	28 494 €
Impôts et taxes	387 700 €
Dotations et participations	259 293 €
Autres produits de gestion courante	27 426 €
Atténuation de charges	20 023 €
Produits exceptionnels	4 €
Opération d'ordre	
TOTAL	722 940 €

Contribution directe 2017

Libellés	Base	Taux	Produit
Taxe d'habitation	759 100	17,30	131 324 €
Foncier bâti	472 800	18,78	88 792 €
Foncier non bâti	83 300	51,76	43 116 €

Subventions 2017

Associations	Subventions
A.P.E.L. – (Sorties/classes découverte/activité/Arbre de Noël)	2 000,00 €
Association "Octogym"	300,00 €
A.C.C.A.(piégeage)	260,00 €
Association ANAAS Transport Scolaire	2 000,00 €
A.D.M.R. Messac-Guipry	1 221,25 €
Association "Avenir" de Messac (Fanfare)	160,00 €
Panisol	50,00 €
TOTAL	5 991,25 €



Écoles

- École privée Sainte-Anne - Contrat d'association 2017..... 52 900,00 €
(1 142 € x 27 élèves en maternelle et 374 € x 59 élèves en élémentaire)
- École privée Sainte-Anne – fournitures scolaires 2 580,00 €
- École privée Sainte-Anne – garderie 2 000,00 €

- École primaire publique de Bain de Bretagne - 2016/2017..... 22 966,01 €
- École primaire publique de Guipry-Messac - 2016/2017..... 1 576,34 €
- École primaire publique de Grand-Fougeray - 2016/2017 748,00 €



Le Personnel

Départ de Pascal JOSSELIN

Le 24 novembre 2017 M. Pascal JOSSELIN, figure bien connue des nautalbanais qu'il a accueilli pendant 9 années à la Mairie, a quitté le poste de Directeur Général des Services pour prendre de nouvelles fonctions dans la commune de Saint-Senoux.

Pascal a été recruté en 2008 en remplacement de M^{me} Thérèse ROULLEAU partie à la retraite après 30 ans de bons et loyaux services au secrétariat de la mairie. Pendant ces 9 années, Pascal a géré d'importants dossiers comme la cantine, la maison des associations, le PLU et plus récemment la nouvelle Mairie...



Bienvenue à Elise DONOU

Elise DONOU nous a rejoint en qualité de Secrétaire Générale, **le jeudi 23 novembre 2017**. Elise occupait précédemment le poste de Secrétaire Générale à la Mairie de Saint-Péran.

Départ en retraite d'Evelyne BARBIER

Après 7 années passées à servir vos enfants au restaurant scolaire, Evelyne a souhaité faire valoir ses droits biens mérités à la retraite. C'est donc entourée de tous les enfants et après un dernier repas animé qu'Evelyne a laissé sa blouse et ses sabots à l'entrée du restaurant scolaire.

Madame le Maire, le conseil et les employés communaux lui souhaitent une bonne retraite.



Retour sur les décisions de conseil consultables sur le site de la commune

Bar

Les propriétaires ont mis en vente le fonds de commerce. Faute de reprenneur à la date de la cessation, le conseil municipal, propriétaire des murs, a décidé à l'unanimité d'acquérir **le fonds de commerce pour la somme de 10 000 €** afin d'installer un locataire-gérant.

Des personnes ont candidaté pour ce poste. Nous aurons prochainement le plaisir de vous annoncer la réouverture de notre commerce de proximité.



Voirie

Aménagements et mise en sécurité des rues

Le bureau d'études ADEPE 2 LM a présenté en décembre 2017 au conseil municipal l'avant-projet sommaire relatif à l'aménagement des entrées de bourg. Cette présentation ne prenait en compte que l'aspect déplacement routier / piéton. **Le coût global présenté pour cette opération avoisinait 1,4 M €.** S'agissant d'un projet ambitieux, et au regard des montants engagés, l'équipe municipale a souhaité donner une autre dimension à ce projet. C'est pourquoi avec l'aide de M^{me} Sandrine Bourdeau chargée de mission urbanisme au Pays des Vallons de Vilaine, le conseil municipal a décidé (9 voix pour, 1 abstention) d'engager une réflexion d'aménagement global de revitalisation du centre bourg et de solliciter les partenaires pouvant les accompagner : Bretagne Porte de Loire Communauté, Le Pays des Vallons de Vilaine, Le Conseil Départemental, l'Etablissement Public Foncier de Bretagne.

Ce projet doit nous donner une vision stratégique prospective pour le devenir du centre-bourg à horizon 10 à 15 ans. Cette vision stratégique doit prendre la forme d'un schéma directeur de revitalisation, de redynamisation et de développement du centre-bourg décliné en un plan d'actions hiérarchisé, et une programmation pluriannuelle permettant à la collectivité de planifier les outils à mettre en place et les opérations d'investissement à prévoir.

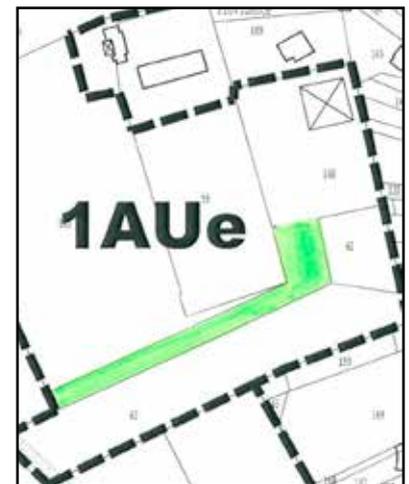
Urbanisme - Nouveau lotissement :

• Choix du nom du lotissement derrière la nouvelle mairie

Lors du Conseil Municipal du 21 décembre 2017, Madame le Maire avait missionné la commission communication pour trouver un nom au futur lotissement communal. Après recherches dans les archives communales, il apparaît que les parcelles cadastrées concernées s'appelaient Le CLOS DES VIGNES.

Le Conseil Municipal a validé le choix du nom proposé par la commission communication du projet de lotissement communal **« LE CLOS DES VIGNES ».**

• **Acquisition en cours :** suite aux échecs de nombreuses négociations à l'amiable entre la mairie et les propriétaires d'une parcelle permettant l'accès à ce futur lotissement, la municipalité a autorisé M^{me} le Maire à engager les démarches nécessaires en vue d'une expropriation pilotée par le cabinet de Maître MARTIN.



Vente du patrimoine de Néotoa sur la commune

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Néotoa souhaite mettre en vente les 10 pavillons de la rue Henri Matisse mis en service en 1985.

Les locataires en place seront informés de la possibilité d'acquérir leur logement à un prix intéressant, étant précisé que les locataires qui ne souhaitent pas se porter acquéreurs pourront conserver leur statut de locataire.

A la libération de chaque logement, une information sera faite auprès des locataires de notre parc et éventuellement auprès de locataires d'autres bailleurs sur la possibilité d'acquérir un logement à La Noë-Blanche.

Par cette démarche, Néotoa veut offrir à ses locataires qui le souhaitent un parcours résidentiel facilité.

Néotoa accompagnera les locataires souhaitant se porter acquéreur en offrant :

Une assistance dans le cadre d'un dispositif de conseil et d'aide pour l'élaboration d'un plan de financement optimum et la mobilisation des aides financières (ANAH, prêt à taux zéro...).

- Un conseil technique sur la détermination des travaux les plus efficaces à engager pour améliorer les qualités énergétiques et le confort du logement.

- Le Conseil Municipal à l'unanimité est favorable à la démarche de Néotoa.

Pour exemple un logement rue Henri Matisse a été acheté par son occupant au prix de 52 828 € hors frais de notaire.



Conventionnement avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB)

Considérant l'enjeu de travailler sur le renouvellement urbain et la densification, la commission urbanisme a souhaité rencontrer M. POUSSIN chargé d'études au sein de EPFB. Cette rencontre a mis en évidence un premier secteur propice à la densification : la zone de la rue des chênes.

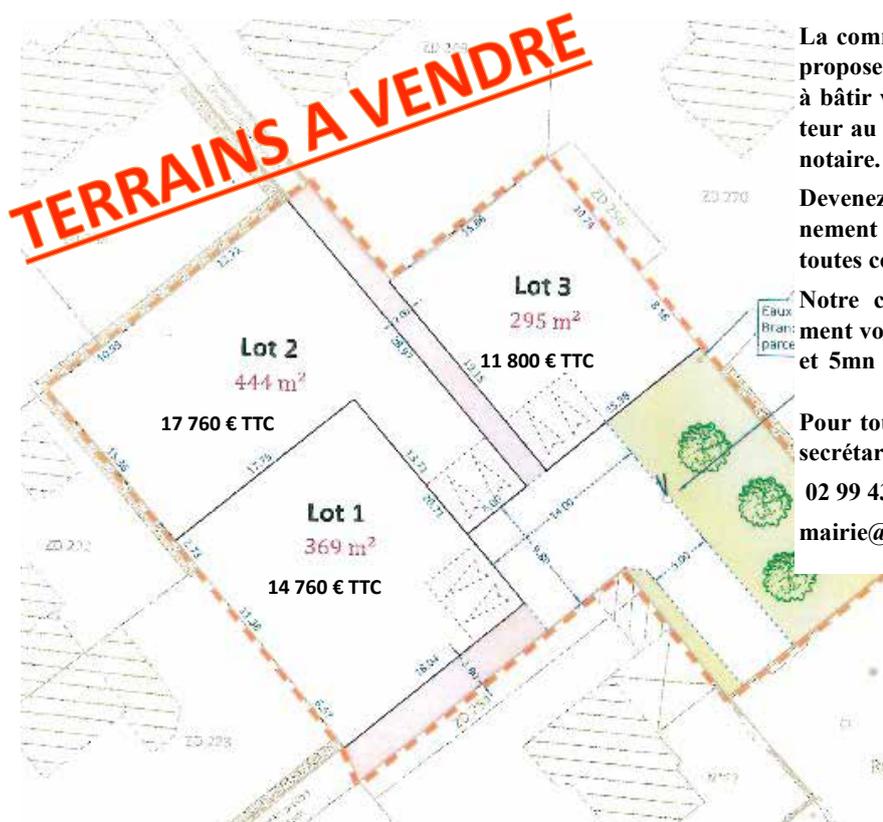
Ce conventionnement a pour mission, entre autres, l'assistance aux communes dans le cadre des démarches d'urbanisme.

C'est pourquoi **le 15 février 2018** le Conseil Municipal a voté à la majorité la mise en place d'une convention avec l'EPFB pour une durée de 7 ans.



Projet en cours de réalisation

Lotissement de Bellevue



La commune de La Noë-Blanche vous propose, rue Henri Matisse, 3 terrains à bâtir viabilisés et libres de constructeur au prix de 40€ le m² hors frais de notaire.

Devenez propriétaire dans un environnement calme et verdoyant, proche de toutes commodités.

Notre commune en plein développement vous accueille à 20 mn de Rennes et 5mn de la gare de Guipry-Messac.

Pour tous renseignements contactez le secrétariat de la mairie

02 99 43 20 12

mairie@lanoeblanche.fr



Nouvelle Mairie

Suite à la signature des marchés qui a eu lieu le 12 mars en présence de M^{me} DEBRAY, architecte du cabinet LOOM, les travaux ont démarré le 21 mai.



Tarifs 2018

Salle polyvalente

	Total
Vin d'honneur	95 €
Demi-journée (1 repas)	220 €
Demi-journée sans repas	170 €
Journée (2 repas)	375 €
Journée sans repas	220 €
Forfait Week-end (3 repas)	460 €
Evènements exceptionnels (réveillon)	320 €
Associations de la commune	55 €
Tarif occasionnel (obsèques)	30 €

Tennis

Possibilité de louer la salle de sport à titre personnel.

S'adresser à la mairie. Tarif : 6 € l'heure.

Étang de Branfeul

Possibilité de pêcher à l'étang de Branfeul (muni du permis de pêche).

Les tarifs des droits de pêche sont les suivants :

Carte annuelle : 30 €

Carte journalière : 3 €

S'adresser à la mairie pour retirer les cartes.

Cimetière

Concession temporaire de 15 ans : 100 €

Concession temporaire de 30 ans : 180 €

Concession temporaire de 50 ans : 280 €

Espace cinéraire (Columbarium - Jardin du Souvenir)

Concession temporaire de 15 ans : 100 €

Concession temporaire de 30 ans : 180 €

Concession temporaire de 50 ans : 280 €

Dispersion cendres jardin du souvenir + plaque : 50 €

Dépôt urne : 30 €

Restaurant scolaire

Le contrat avec la société Océane est arrivé à son terme à la fin de l'année scolaire.

Suite à un nouvel appel d'offres, la société **Restoria** a été retenue pour les prestations suivantes :

- Fourniture de repas 4 éléments
- Mise à disposition de personnel



Naissances

- Le 28 février 2017 : **Garance LE MARCHAND GUINARD de SAINT PRIEST**, 2 Langerais
- Le 9 mars 2017 : **Etienne LEDUC**, 17 Merhauté
- Le 21 avril 2017 : **Rodrigue LAMBERT**, 34 le Bé
- Le 1^{er} août 2017 : **Candice LONGONYA**, 2 rue du Calvaire
- Le 2 août 2017 : **Adèle PÉRÈS**, 33 le Haut Branfeul
- Le 6 août 2017 : **Bastian AYRAL**, 12 rue Sainte Anne
- Le 16 octobre 2017 : **Eden HAMON**, 4 rue Reine des Prés- Sévignac
- Le 30 octobre 2017 : **Mila ECHELARD**, 1 rue des Artisans
- Le 22 janvier 2018 : **Timéo LAMY**, 11 rue Alphonse Daudet
- Le 28 janvier 2018 : **Mayron BOUHIER**, 15 les Monts
- Le 4 février 2018 : **Charlotte RAIMBAUD GUYOT**, 13 Grasaulnay
- Le 24 février 2018 : **Gabriel BARTHELEMY**, 2 rue Thomas Le Roy – Tréhel
- Le 14 mai 2018 : **Izia CHATELLIER**, 5 rue Alphonse Daudet



Mariages (célébrés à La Noë-Blanche)

- Le 23 décembre 2016 : **Mouhamadi MADI M'COLO** et **Salima AHAMADI** domiciliés à La Noë-Blanche, 24 rue Henri Matisse
- Le 6 mai 2017 : **Maxime LOUIS** et **Charlène CLOTEAUX** domiciliés à La Noë-Blanche, 27 place de l'Eglise
- Le 27 mai 2017 : **Mathieu LEMASSON** et **Léa ROZARIO** domiciliés à Puteaux (Hauts-de-Seine), 2 rue du Bicentenaire
- Le 1^{er} juillet 2017 : **Stéphane LE MEUT** et **Mireille LEMASSON** domiciliés à Bain-de-Bretagne, 4 rue de la Haye
- Le 26 août 2017 : **Dominique LONGONYA** et **Noémie DANIEL** domiciliés à La Noë-Blanche, 2 rue du Calvaire

Seuls les mariages et naissances ayant fait l'objet d'une réponse favorable des personnes concernées paraissent dans le bulletin.

Pacs

- Le 24 février 2018 : **Benoît BOUCHARD** et **Angélique MERCIER** domiciliés à La Noë-Blanche, 3 la Canetais

Décès

- Le 31 décembre 2016 : **Catherine DALIBOT épouse FOREST**, 49 ans, 6 rue Henri Matisse
- Le 16 février 2017 : **Monique MOINEAU épouse RAIMBAUD**, 83 ans, 5 place de l'Eglise
- Le 30 avril 2017 : **Marie-Laure MORODEI épouse FOURNIER**, 58 ans, 23 rue Reine des Prés - Sévignac
- Le 12 mai 2017 : **Francis ORAIN**, 93 ans, 6 rue Sainte-Anne
- Le 3 août 2017 : **Joseph PRIGENT**, 95 ans, 11 la Canetais
- Le 9 octobre 2017 : **Jean SOREL**, 78 ans, 11 la Rigandelaïs
- Le 13 octobre 2017 : **Simon GODEFROY**, 32 ans, 22 rue Alphonse Daudet
- Le 19 octobre 2017 : **Raymond PROVOST**, 87 ans, 5 rue du Calvaire
- Le 4 novembre 2017 : **Joseph LASNIER**, 79 ans, 33 la Canetais
- Le 7 novembre 2017 : **Monique DERENNES veuve PHILOUZE**, 80 ans, 1 Couëgromet
- Le 30 décembre 2017 : **Jean-Yves MACÉ**, 66 ans, 6 rue des Lavandes - Sévignac
- Le 8 janvier 2018 : **Jean-Pierre DECOUACON**, 71 ans, 21 rue de Saint Ganton -Tréhel
- Le 8 janvier 2018 : **Pierre SABATER**, 50 ans, 11 la Canetais



Personnes domiciliées hors de la commune, inhumées à La Noë-Blanche

- Le 20 février 2017 : **Raphaël HAMON**, 89 ans, Rennes, 40 avenue de la Vistule
- Le 27 avril 2017 : **Alphonse RIAULT**, 88 ans, Grand-Fougeray, 29 rue Saint Roch
- Le 17 juillet 2017 : **Guy BERTRAND**, 80 ans, Rennes, 10 allée Auguste Pavie,
- Le 20 août 2017 : **Marie-Thérèse ORAIN veuve CHAUVEL**, 91 ans, Grand-Fougeray, 29 rue Saint Roch
- août 2017 : **Georgette L'HUISSIER veuve MONNIER**, Rennes, 97 ans, 24 rue Noël Blayau





Permis de construire

Nom prénom	Adresse de la construction	Nature de la construction
Dominique et Chantal ETIENNE	La Daviais	Garage - Rénovation et extension habitation
Aurélien BILY	La Daviais	Rénovation et extension habitation
SCI la Noë	35, La Canetais	Construction habitation
Christophe LEMASSON	8, rue de la République	Garage
Vincent FERRE	6, rue des Lys -Sévignac	Grange agricole
GAEC Branfeul	La Vigne	Hangar agricole
Commune	6, rue de la République	Mairie
Didier et Anne-Sophie MERCIER	2, rue du Moulin Chaignet	Rénovation et extension habitation
Dominique MONNIER	5, rue du Pont Genouin	Déplacement hangar agricole
Jérémy LASNIER	1, Les Chaussées	Rénovation et extension habitation
GAEC Les Monts	Les Monts	Extension hangar et stabulation
Marie-Laure SARAGOSSA	18, rue de l'Hermine	Construction habitation
SCI SFP Bourgeault	La Rigandelais	Construction bâtiment agricole stockage matériel
GAEC La Rigandelais	La Rigandelais	Construction nursery et fosse

Déclarations préalables

Nom prénom	Adresse de la construction	Nature de la construction
Sébastien URVOY	2, allée de la Forge	Abri de jardin
François GUILLOIS	2, rue du Moulin Chaignet	Division parcelle en 4 lots
Christophe LAMBERT	34, Le Bé	Pose d'une fenêtre de toit
Fabienne NOURRY	5, rue de Châteaubriant	Clôture
David et Emilie CHARPENTIER	2, Les Riais	Remplacement porte et fenêtres
Cédric BIGNON	8, rue de l'Hermine	Changement ouvertures et remplacement porte garage par fenêtre - isolation ext. couleur sable
Bruno MASSIOT	4, rue de la Scierie	Abattage arbres
Franck DUBOULLAY	2, rue Claude Monet	Abri de jardin
Fabienne NOURRY	5, rue de Châteaubriant	Pose de 3 fenêtres de toit
Nôfel YAZIDI	1 bis, rue des Marronniers	Clôture
Guillaume CATREUX	5, La Rigandelais	Changement ouvertures
Philippe CREUSOT	8, La Bénerais	Création d'une baie vitrée
Alexia GRANDHOMME	10, Le Bé	Modification ouvertures principales
Daniel LORANT	11, Le Bas Branfeul	Carport
Olivier RICHARD	2, rue des Lys -Sévignac	Toiture et pose de fenêtres de toit
David VERRET	24, rue Alphonse Daudet	Garage
Serge LEFEUVRE	12, Le Peul	Piscine
Joseph JAHIER	9, rue de l'Hermine	Remplacement porte de garage par baie vitrée
Jacques ALLARD	4, rue de Terre Noire	Clôture
Michel ROULLEAU	5, rue de Sainte Anne	Extension habitation
Rachel GUILMOTO	8, Trélan	Changement ouvertures
Joëlle VILOCET	Les 4 Routes	Changement ouvertures
Laurent DESCOTES	5, rue des Clotières	Clôture
OGEC Ecole Sainte-Anne	10, rue de Sainte Anne	Création de sanitaires sous le préau

RAPPEL des règles d'urbanisme

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.



Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 12 m de hauteur et 5 m² au sol,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m.

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,



- la pose de buse.

PERMIS DE CONSTRUIRE	
BENEFICIAIRE	<input type="text"/>
N° DU PERMIS	<input type="text"/>
DATE	<input type="text"/>
NATURE DES TRAVAUX	<input type="text"/>
SUPERFICIE DU TERRAIN	<input type="text"/>
SUPERFICIE DU PLANCHER	<input type="text"/>
HAUTEUR DE LA CONSTRUCTION	<input type="text"/>
MAIRIE	<input type="text"/>
CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC	

Droit de recours : 15 jours à compter de la date de notification de la décision de refus de permis de construire. Le recours est formé par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Maire de la commune. Le recours est recevable jusqu'au 15ème jour de la notification de la décision de refus de permis de construire. Le recours est recevable jusqu'au 15ème jour de la notification de la décision de refus de permis de construire. Le recours est recevable jusqu'au 15ème jour de la notification de la décision de refus de permis de construire.

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.





Boîte à livres

Un nouveau service bientôt en place

Une boîte à livres est actuellement en exposition dans la bibliothèque. Nous vous invitons à venir la découvrir en profitant d'un moment d'échange avec nos bénévoles. Elle sera prochainement installée sur la commune.



La remise des dictionnaires aux élèves de CM2

Pour la 10^e année M^{me} le Maire a eu le plaisir d'offrir à chaque enfant Nautalbanais scolarisé en CM2 un dictionnaire. Par ce geste M^{me} le Maire et son conseil veulent montrer leur attachement à l'importance de l'instruction. Cette remise, qui a eu lieu en présence d'Aline LETENDRE directrice de l'école Sainte-Anne, Arnaud MORIN professeur des écoles de CM2 et des parents, s'est clôturée par le verre de l'amitié.



Le parcours citoyen, recensement obligatoire

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire.

La Mairie (ou le consulat), vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la Mairie est connectée au service e-recensement. Disponible 24h/24 et 7j/7, le e-recensement est très simple d'utilisation : il suffit pour l'administré de créer un compte sur mon.service-public.fr, de sélectionner la démarche « **e-recensement** », de répondre aux quelques questions en ligne et de numériser les pièces justificatives requises (scan ou photo). A réception de votre demande, la Mairie effectuera les démarches nécessaires et éditera votre attestation de recensement dans votre compte sur mon.service-public.fr (il vous faudra surveiller votre compte afin d'y récupérer votre attestation).

Carte Nationale d'Identité



Depuis le 1^{er} décembre 2016, en Ille-et-Vilaine : 27 communes sont équipées de bornes biométriques permettant de délivrer les cartes d'identité, vous devez vous adresser à l'une d'entre elle pour toute demande de carte d'identité.

La demande de CNI est donc effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeport, par une instruction sécurisée, dématérialisée et dont les délais se réduisent.

Pour gagner du temps au guichet, une pré-demande en ligne est disponible sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements.

Cette pré-demande remplace le dossier papier qui continuera cependant d'être accepté. En effet, il est toujours possible de faire l'intégralité de sa demande en se rendant au sein d'une Mairie équipée de bornes biométriques.

Pour effectuer votre pré-demande, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

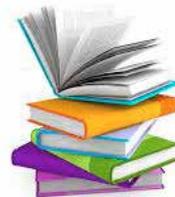
et saisir votre état-civil et votre adresse. Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre déplacement en Mairie.

Pour toute information :
www.service-public.fr

3 ou 4 étapes pour effectuer une demande de carte d'identité

- Je peux faire ma pré-demande en ligne. Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je m'adresse à l'une des 27 Mairies d'Ille-et-Vilaine équipées de bornes biométriques.
- Je rassemble les pièces justificatives et me présente au guichet de la Mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la Mairie où j'ai déposé ma demande.



Bibliothèque municipale

La soirée du vendredi 1^{er} juin s'est déroulée comme toujours dans la bonne humeur avec 5 petits chanceux qui ont pu découvrir les 2 nouvelles activités de la bibliothèque.

A l'étage, le jeu du Dominos-livres a fait sensation ! C'est comme les dominos, mais avec des livres !... On pose le 1^{er} au sol (sur la moquette bien sûr) et on lui associe les suivants en fonction de points communs (la couleur, un dessin, un logo, un mot, un titre)...et tout est permis, ou presque... Ce jeu s'adresse aux enfants qui découvrent les couleurs et les lettres jusqu'à ceux qui apprennent à lire. C'est ludique et pédagogique !

On a terminé cette soirée récréative par une petite balade en forêt, bien calés dans nos canapés : un conte lu et illustré grâce au Kamishibai (théâtre japonais) a fasciné les enfants. Nous avons pimenté notre lecture avec de vrais spécimens de la nature : la reconnaissance des différentes feuilles et végétaux et leur utilisation dans les jeux et instruments de musique. La Nature s'était invitée dans notre bibliothèque... pour le plaisir des petits et des grands !

Le jeu de piste, comme celui organisé **le mercredi 4 juillet** s'adresse plus spécialement aux 7-12 ans : des énigmes à résoudre et un trésor bien caché à retrouver dans la bibliothèque. Une façon agréable et ludique de découvrir ou mieux connaître tous les rayons et les livres de votre bibliothèque !



Au mois de juillet, les permanences sont assurées **du 4 au 28 juillet**. Surveillez bien l'affichage (panneau de la bibliothèque) car certaines activités devraient être mises en place pour occuper les enfants et les adolescents !

En août, vos bibliothécaires préférées vont troquer leur bureau d'accueil pour un transat sur la plage ou de bonnes chaussures de rando... mais elles reviendront toutes bronzées et en pleine forme pour vous accueillir

avec plaisir dès le 1^{er} septembre !

N'oubliez pas de venir emprunter vos livres en juillet pour ne pas être à court de lecture cet été !

« Afin de vous offrir toujours plus d'activités et de nouveaux services, l'équipe de bénévoles de la bibliothèque recrute ! N'hésitez pas à vous présenter spontanément aux heures d'ouverture ou à nous envoyer un mail : bibliolanoeblanche@orange.fr. Vous êtes les bienvenus(e)s ! »

L'équipe des bénévoles prépare d'ores et déjà sa rentrée pour vous proposer de nouvelles activités !

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes vacances !

Le PIJ change de nom et devient le SIJ



Nouveau label et nouvelle identité pour le Point Information Jeunesse

Le 13 juin 2018, le Point Information Jeunesse de la Communauté de Communes a obtenu le nouveau label "Information jeunesse" délivré par l'État.

Le nouveau programme jeunesse des vacances est en ligne. Retrouvez-le sur le site de la Communauté de Communes.

Assistants maternelles

La liste est consultable sur le site : www.assistantsmaternels35.fr.

Si vous ne possédez pas d'abonnement internet, vous pouvez la demander à la Mairie.

Léo Lagrange

L'animateur jeunesse Léo Lagrange Ouest est à La Noë-Blanche les mercredis et samedis des semaines impaires du calendrier.

Il se déplace dans l'espace public à la rencontre des adolescents et des jeunes. Il discute avec eux de l'occupation de leur temps libre et propose des activités. Ces dernières se déroulent à la maison des associations le mercredi et samedi (initiation à la musique, jeux, ateliers artistiques, soirée film et débats...) ou au sein des espaces jeunes de la Communauté de Commune. Des temps de rencontres sont organisés pour accompagner les initiatives des jeunes.

Vous trouverez le programme des animations en temps réel sur les réseaux sociaux :

Facebook (pour les plus de 13 ans) : Animation Pléchâtel / La Noë-Blanche

Blog: <https://my.over-blog.com/dashboard>

Pour plus d'infos et pour les inscriptions, appelez Paul Banas au 06 83 55 31 12

Espace multimédia

Cinq espaces multimédias sont mis à disposition des habitants. L'adhésion vous permet de profiter des conseils des 2 animateurs et de l'équipe de bénévoles. Vous pourrez découvrir le traitement de texte, la navigation sur internet, les outils disponibles pour le dessin, les montages vidéo, les montages photo...

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre les animateurs au 02 99 43 96 00

**pole.jeunesse@bretagneportede Loire.fr
multimedia@bretagneportede Loire.fr**

La vie scolaire ●●●●

L'école Sainte-Anne

Le 30 mars dernier, nous avons inauguré notre nouveau logo à l'occasion des portes ouvertes. C'était un beau moment de convivialité.

La maternelle

L'intervention de Jacques LE POTIER a été riche en découverte et en manipulation. Les enfants ont modelé **des personnages en terre** qui ont été vendus au marché de Noël.

Anne-Françoise BOURDAUD vient toutes les semaines faire soit **des séances de marionnettes** soit des séances de yoga. Un grand MERCI à elle.

Nous avons fêté **le carnaval** et mangé des crêpes.

Un travail conséquent a été réalisé autour de l'enfant qui grandit et du temps qui passe. Aline la directrice est venue dans la classe **faire le bain de son bébé Gonzague et nous montrer comment s'occuper d'un petit enfant.**

Les grands nous ont fabriqué **des poubelles pour la classe.** Nous avons travaillé sur **le tri des déchets et le gaspillage.**



retour en
IMAGES



Les marionnettes
à la maternelle



Carnaval maternelle



Jardinage
GS - CE1



Routine de massage
CP - CE1 - CE2



Rem



L'Hermine



Atelier cuisine
GS au CM2



Gym fitness



Nautal'Flower



...ise des dictionnaires



Gym bebe



Yoga



70 ans



Gym ballon

Cette année les élèves de GS CE1 ont eu l'occasion de bénéficier de **séance de boxe française** avec un intervenant de l'OCAS de Bain. Ils ont beaucoup apprécié. Ils sont également allés à **la piscine de Derval** pendant un trimestre.

En avril, nous avons fait un gros travail autour de l'album de **"Jacques et le haricot magique"**. Nous sommes allés dans le potager de l'école pour planter nos haricots !



Le 9 avril, nous avons fêté **le 100^e jour d'école** en réalisant de nombreux défis !!! Ci-dessous, une tour de 100 plaquettes de bois.

Comme chaque année, l'école participe au **concours des incorruptibles** et nous nous apprêtons à voter pour notre livre préféré !



Les enfants des classes de CP, CE1 et CE2 ont participé à une **journée musicale avec le groupe "Kiltaclou" le 19 septembre 2017**. Ils ont d'abord assisté à un concert, puis ils ont travaillé autour du rythme, de l'expression musicale et ils ont enfin participé à des ateliers de création d'instruments. Ils ont présenté leur mini spectacle accompagné des Kiltaclou **le 23 septembre** dernier au cœur de la commune, transformée en village d'arts éphémères pour l'occasion.

Entre octobre et novembre, les enfants ont découvert la **"Routine de Massage"**

présentée par Anne-Marie CHAUVEL, instructrice MISA. Ils ont appris 15 mouvements au cours des 5 séances proposées et ont eu plaisir à continuer cette routine tout au long de l'année en classe. Un moment de calme et de bien-être pour chacun.





Le 30 mars 2018, les élèves de la GS au CM2 ont participé à **un atelier cuisine "zéro déchet"** animé par Noëlie COTTEAUX, naturopathe. Ils ont préparé des pancakes à la peau de banane, des galettes de pommes de terre et fanes de carottes ainsi que des sablés aux zestes d'agrumes. La dégustation s'est déroulée le soir lors des portes ouvertes.

La classe de CM a beaucoup travaillé sur le projet d'école axé cette année sur **le développement durable**. Nous avons commencé par fabriquer un cœur en land art (avec des briques, des feuilles, des châtaignes, de la mousse, des copeaux de bois, des coquillages) pour dire que nous aimons notre planète et qu'il faut la protéger.

Nous avons donné une représentation d'une **pièce de théâtre** qui s'intitule "Panique chez le Père Noël". Les lutins sont trop fatigués pour travailler. Heureusement, Juliette est là pour aider Mère Noël à récupérer les ingrédients d'une potion magique qui les guérira.



Du jeudi 17 mai au mercredi 23, nous avons participé au **défi de la semaine sans écran**. Durant sept jours, nous avons tenté de nous passer de télévision, tablette, portable et ordinateur.

Du 4 au 8 juin, nous sommes

partis à Liré pendant cinq jours et quatre nuits pour **un séjour intitulé "de la fourche à la fourchette"**. L'objectif était d'aborder le thème de l'alimentation durable. Nous avons cuisiné des quiches aux orties, des gâteaux au chocolat sans farine. Nous avons aussi calculé notre empreinte écologique, appris à distinguer les plantes comestibles des plantes toxiques. Nous avons récolté des bestioles dans la litière forestière et rencontré un agriculteur bio qui nous a fait partager sa vie de cultivateur soucieux de son environnement. Pour financer ce voyage, nous avons vendu 850 pots de caramels au beurre salé.



Dans toute l'école, nous avons amélioré **le tri de nos déchets**. Avant, nous remplissions **deux poubelles de 340 l. toutes les deux semaines**. Nous avons compté une quarantaine de récipients installés un peu partout dans l'école : un composteur qui accueille les déchets végétaux de la cuisine ainsi que les mouchoirs en papier, une poubelle jaune et une grise. Dans les classes, des boîtes ont été prévues pour les mouchoirs en papier, les feuilles de brouillon, les feuilles A4 et les bouts de papier de découpage.

Ces derniers sont incinérés en hiver et déversés dans les bennes à papier au printemps et en été. Les feuilles A4 sont ficelées avec les catalogues, magazines et journaux puis stockées dans une remorque placée sur le parking de l'école. Le papier ainsi récolté est ensuite revendu. Ainsi, depuis le 18 janvier, nous avons mis à la rue, notre unique poubelle de 340 l une seule fois et **depuis le 18 mai**, nous avons **échangé notre grosse poubelle contre une plus petite de 180 l**. Nous sommes désormais sur la voie du "presque Zéro déchet" ! C'est l'occasion de rappeler que la première idée est de générer moins de déchets et que chaque geste compte !





APEL, OGEC & ANAAS

Trois associations et un seul objectif

Les trois associations œuvrent chacune dans leur domaine à la gestion et à l'animation de l'école privée Sainte-Anne ainsi qu'au transport scolaire des élèves.

"Nous sommes des associations, gérées entièrement par des bénévoles et essentielles à la vie de l'établissement privé nautalbanais. Au-delà de nos missions respectives, nous consacrons tous du temps pour l'école de nos enfants avec une même volonté : unir nos compétences pour faciliter l'épanouissement des élèves, des familles et du personnel. Notre objectif commun : construire en pensant à l'avenir de nos enfants," annonce Christophe PROVOST, président de l'APEL.

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) gère économiquement, financièrement et socialement l'école privée. L'APEL est l'association des parents d'élèves. Elle a un double rôle : celui de représenter les parents mais aussi d'animer la vie scolaire.

Une autre association, l'ANAAS, tout aussi importante pour le bien-être des élèves à l'école, présidée par M. Cyril THOMAS, compte 5 membres, facilitant le transport des enfants de leur domicile à l'école. Le légendaire "petit car" conduit par Stéphanie ALLAIN est incontournable et inoubliable pour nombre d'élèves depuis sa mise en place en 1976.

Le 21 avril dernier a eu lieu la **2^e fête du petit car**. *"Cette nouvelle édition a rencontré un franc succès ! Nous remercions tous les participants ainsi que toutes les personnes qui ont œuvrées pour cette soirée"* note Cyril Thomas.

L'APEL est présidée par M. Christophe PROVOST depuis octobre 2016. L'association compte 15 membres répartis dans différentes commissions. En février 2018, M. Grégory TROALEN est devenu président de l'OGEC. L'association compte 8 membres. Il y a un renouvellement constant des membres des bureaux. Ce sont deux nouvelles équipes très dynamiques et très investies dans les projets.

La prochaine action phare, commune aux 3 associations, est la **soirée concert** du **samedi 22 septembre** avec 4 groupes de musiques locaux qui mettront une ambiance du tonnerre dans notre commune aux multiples facettes culturelles. En pratique au sein de l'école, *"La construction des nouveaux sanitaires va bientôt voir le jour, précise M. Grégory TROALEN, c'est un projet de longue date qu'il nous tenait particulièrement à cœur de concrétiser pour améliorer la qualité de vie quotidienne de nos élèves."*

Si l'APEL est ouverte aux parents d'élèves seulement, l'OGEC recherche des bénévoles, parents d'élèves ou plus largement habitants de la commune, ayant des compétences en gestion (financière, humaine, du bâti). Si cela vous intéresse, veuillez contacter l'école.



Merci à tous les habitants de la commune qui viennent chaque fois plus nombreux à nos diverses manifestations. Merci à tous les bénévoles, Merci à toutes les associations qui nous prêtent du matériel, Merci à la Mairie qui nous soutient. MERCI à tous et à chacun ! On aime notre commune, on aime les enfants de notre commune et on aime être ENSEMBLE alors rendez-vous **le 22 septembre pour la soirée concert** à partir de 17h : animation pour les enfants de 2 à 102 ans, suivie des concerts de "Les types à pieds" (La Dominelais), "Tatiche" (St-Malo-de-Phily /La Noë-Blanche), "Vizion" (Bain-de-Bretagne) et "Oscargo" (St-Brieuc) avec Arnaud MORIN enseignant des CM de l'école. Restauration et buvette sur place !

L'opération collecte de papiers (journaux, publicité, magazines, etc.) rencontre un franc succès et continuera l'année prochaine. La remorque sur le parking de l'école reste à disposition de tous. Pensez à les mettre de côté !

N'oubliez pas de commander vos plats préparés à la Boulangerie. Ils sont à disposition chaque vendredi veille de vacances scolaires.

Les bureaux

ANAAS

Président : Cyril THOMAS
Trésorière : Sandrine GAGEOT
Membres : Sophie LEBEAU - Natacha DAVID
Alain GENOUEL - Monique JEULAND

OGEC

Présidente : Anne-Sophie MERCIER
Vice president : Loïc de SAINT-PIREST
Trésorière : Gaëlle LE DIVIDICH
Secrétaire : Maëlla AUBRY
Membre : Sébastien LABBÉ

APEL

Président : Christophe PROVOST
Vice présidente : Anne-Sophie JOUZEL-GARDAN
Trésorière : Anne-Lise LABBE
Trésorière adjointe : Maëlla AUBRY
Secrétaire : Hélène LAMBERT
Membres : Magali BLIN, Alexandre ALLAIN,
Sandrine GAGEOT, Sandrine LUCO, Maëlla GUYADER,
Morgane LE CAER, François SIEVERT, Emilie CLOTTEAU,
Céline HUGUET, Bruno MASSIOT

La vie associative ●●●

Contacts Associations

A.P.E.L.	Christophe PROVOST	06 22 25 10 75
O.G.E.C.	Anne-Sophie MERCIER	
A.N.A.A.S.	Cyril THOMAS	07 83 45 19 74
L'HERMINE	Foot : Christophe LAMBERT Volley : Sophie AUBRY	06 80 08 54 43 06 68 58 47 80
OCTOGYM	Isabelle AVRIL	06 11 15 76 19
QUAN KI DO - AM DUONG	Patrick TERNIER	06 71 08 70 54
AUTO CLUB NAUTALBANAIS	Marie LEBIHAN	07 86 17 74 04
LE PALET NAUTALBANAIS	Jean-Yves ELUERE	
ACCA - LA CHASSE	Pierrick BERTRAND	02 99 43 23 91
LA NAUTAL'FLOWER	Marie-Anne MONNIER	06 03 01 34 18
LES PAS DE L'ESPOIR	Agnès HERROUIN	06 62 63 87 13
PARRAIN D'AFRIQUE	Hélène LAMBERT	06 03 89 38 86
CLUB DE L'AMITIÉ	Henri LAMY	02 99 43 23 87
LA MARCHE	Henri LAMY	02 99 43 23 87
A.C.P.G.-C.A.T.M. (anciens combattants)	Maryvonne GUYOT	02 99 43 24 35
U.N.C.-A.F.N. (anciens combattants)	Toussaint FOUCAULT	02 99 43 20 25
Les Ailes de la Noë	Philippe PASQUE	
Yogamila	Pierrick GAREL	06 79 08 39 80



Hermine de La Noë-Blanche - Foot/Volley



Saison 2017-2018 : Football

Cette année le club a fêté ses 70 ans **le samedi 2 juin**. Une magnifique journée qui a commencé par diverses activités sur le complexe l'après-midi (Château gonflable, matchs de foot et volley, but à trou et radar de tir au but).

Le soir, 250 convives se sont retrouvés pour le repas sous un chapiteau installé pour l'occasion, dont la présence de 8 Présidents de l'Hermine sur 11 depuis la création de l'association le 5 Février 1948. Une remise de médaille du District de Football d'Ille-et-Vilaine a également eu lieu pour récompenser plusieurs personnes (Membres du bureau, Coachs et Bénévoles).

Merci à l'ensemble des bénévoles, des invités, de la municipalité d'avoir fait en sorte que cet anniversaire de l'Hermine soit une réussite.

Si vous avez des photos ou vidéo de cette journée nous serions ravis de les recevoir : herminelanoeblanche@gmail.com



Une vente de Tee-Shirt, Polo et Fanion est toujours ouverte donc n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement ou commande éventuels. Nous avons également réalisé un nouveau logo ainsi qu'une fresque sur le pignon des vestiaires.

L'effectif, toutes catégories confondues, est de 80 licenciés : 2 équipes séniors (33 licenciés), les vétérans (23 licenciés) qui jouent le vendredi soir en association avec le club d'Ercé-en-Lamée. En ce qui concerne les jeunes (24 licenciés) nous continuons l'entente avec le club de Bain de Bretagne (voir site internet usbainfoot.fr).

fr). Les licenciés "U17" jouent le samedi sur notre terrain. La création d'un Groupement de jeunes s'est fait cette saison "GJ Semnon" pour le foot à 11.

L'équipe A en D3 termine à la 2^e place, une excellente saison qui nous permet de remonter en D2.

L'équipe B qui est descendue de D4 à D5 en mi-saison est déçue de ne pas avoir pu remonter en D4. Elle finit 3^e à 1 point de la montée.

Les vétérans terminent dans le haut de tableau.

Pour la saison prochaine : Montant des Licences 70 € Vétérans, Séniors et 60 € Jeunes.

Reprise des entraînements sénior : **Lundi 13 août** (Début 19h30 jusqu'à 21H)

Pour les jeunes, les parents seront informés par mail et en suivant les informations du site de US Bain Foot.



Maurice LAMBERT, Daniel CATREUX, Jacky GUIONNET, Jean-Yves LASNIER, Jean-François LAMY, Christophe LAMBERT, Mickael GAGEOT et Gilles GARDAN

Saison 2017-2018 : Volley Ball

Suite à un manque d'effectif, nous n'avons pas pu engager d'équipe en septembre. Nous espérons pouvoir remettre en place une équipe à la rentrée prochaine. Les personnes qui seraient intéressées pour la pratique du volley en mixte détentente peuvent se faire connaître auprès des membres du bureau.

Bureau de l'année 2017-2018 :

PRESIDENT : Christophe LAMBERT - VICE-PRESIDENT : Tony LUCO - SECRETAIRE : Tony LORIOT - SECRETAIRE ADJOINT : Christophe LEMONNIER - TRESORIERE : Sophie AUBRY - TRESORIER ADJOINT : Jean-Marc NOURRY - RESPONSABLE VETERANS : André GAGEOT - RESPONSABLE SENIORS : Martial GUIONNET - RESPONSABLE JEUNES : Adrien PAILLUSSON - MEMBRES : Ludivine MASSIOT, Gwendal HERCOUET, Mickael GAGEOT, Yannick GARDAN - RESPONSABLE VOLLEY : Sophie AUBRY

Merci à l'ensemble des bénévoles, aux responsables d'équipes, aux dirigeants ainsi qu'aux membres du bureau pour leur dévouement au sein de notre club. Merci aussi à la commune et ses employés pour l'entretien du terrain des sports et ses annexes. Merci également à tous nos supporters.

L'esprit sportif, la motivation et l'engagement de chacun pour le club sont le secret de notre réussite. Alors si vous souhaitez nous rejoindre et pratiquer le Football ou le Volley Ball, n'hésitez pas à nous contacter.

Venez nombreux supporter nos équipes !

Herminement vôtre le Président, Christophe LAMBERT
06 80 08 54 43 - herminelanoeblanche@gmail.com

Octogym : la forme pour tous

En partenariat avec "Les Troubadours de Bain-de-Bretagne", nous avons réuni 233 spectateurs durant le week-end des 18 et 19 novembre 2017. Merci de votre fidélité à ce rendez-vous annuel qui soutient financièrement notre association.

Notez sur vos agendas que les représentations 2018 auront lieu **les 17 et 18 novembre 2018** à la Salle Polyvalente !

OCTOGYM affiliée à la Fédération Sports Pour Tous, vous a proposé 3 animations en ce début d'année 2018 :

- **Une séance de STEP** le lundi 26 février 2018, avec Anne.
- **Une séance « Chasses aux œufs »** avec nos OCTOPUCES, suivi d'un goûter le jeudi 29 mars 2018.
- **Une matinée « Bien-être »** le samedi 14 avril 2018, avec Anne-Françoise.

Cela vous donne envie, mesdames, messieurs...alors rejoignez-nous pour la saison prochaine !

Nos deux animatrices vous attendent et sauront vous conseiller, si besoin.

Je me tiens à votre disposition pour d'éventuelles questions : **02 99 43 24 20 ou 06 11 15 76 19.**

Sportivement, pour OCTOGYM
La Présidente, Isabelle AVRIL



Palet Nautalbanais

L'association «Le Palet Nautalbanais» a débuté l'année 2018 par son assemblée générale et l'élection du bureau.

Nous comptons 105 adhérents dans le club.

Composition du bureau :

Président : Jean-Yves ELUÈRE - Vice-Président : Fabrice PROVOST - Trésorier : Yves PROVOST - Secrétaire : Jacqueline AUBRY.
Membres : Stéphane JAHIER, Marie-Francoise BERTIN, Jean JAHENY, Christian HERROUIN, Marie-Therèse LEMOINE, Julien LELIÈVRE.



A la demande de certains adhérents des entrainements de palets ont eu lieu à la maison des associations certains samedis de 15 H à 18 H 00.

Un calendrier sera établi en septembre pour les entrainements de fin d'année 2018.



Le club a fêté son 30^e anniversaire

A cette occasion, un repas a été organisé le 07 juillet 2018 à la salle polyvalente pour partager une journée retraçant les 30 années du club.

Le concours régional a lieu le 15 août sur le terrain des sports.
Inscriptions à 9h30 en individuel et 14h30 en équipes.
Venez nombreux.

Le Président et les membres du bureau.



Les Pas de l'Espoir

Pour ce début d'année, l'association a innové en organisant une soirée Zumba **le 27 avril**.

Cela a été un vrai succès puisqu'une cinquantaine de personnes y ont assisté.

Les participants ont adhéré aux chorégraphies rythmées de Rachel et sa fille «Jodie».

Et après l'effort, le réconfort !!! car nous avons proposé les incontournables crêpes et cœurs fait maison.

Cette très belle soirée a permis de récolter **297,50 €** qui seront entièrement reversés à l'AFM TELETHON.

Les membres du bureau vont bientôt se retrouver pour commencer la préparation de la journée du TÉLÉTHON 2018. Vous pouvez d'ores et déjà réserver la date du 1^{er} déc. 2018.

Votre participation et votre générosité contribuent activement au soutien de l'AFM TELETHON et fait avancer la recherche.

La présidente et les membres du bureau vous souhaitent un bel été et vous donne rendez-vous **le 1^{er} décembre**.

Agnès HERROUIN, Présidente

Composition du bureau

Présidente : Agnès HERROUIN

Trésorière : Stéphanie PROVOST

Secrétaire : Anne-Sophie JOUZEL GARDAN

Membres : Sophie AUBRY, Françoise DESCHAMPS, Maryvonne JASNIER, Estelle MALARY, Mickaël GAGEOT, Nicolas MALLIER



Les Ailes de la Noë

Les Parapentes sont de retour dans le ciel Nautalbanais !

Après une trêve hivernale, la saison a repris pour les vols en parapente. Un mois de mars bien timide au niveau des conditions aérologiques, mais un mois d'avril généreux nous a permis de voler une dizaine de jour sur La Noë. Le mois de mai s'annonçait en demi-teinte mais nous a permis quand même de beaux vols, dont quelques-uns à plus de 1300 m d'altitude.

Cette année, le club, en partenariat avec l'école Ouest Parapente Nantes et son formateur diplômé d'état, formera le premier pilote de la commune, Axel Duboullay. De plus, c'est un jeune de 16 ans, notre activité en a besoin !

Sa formation a commencé pendant ses vacances de printemps et se poursuivra sur ses vacances d'été. Sécurité et progressivité seront les éléments fondamentaux de sa formation.

Avant de voler, il doit apprendre à décoller ...et ce travail se fait au sol. Axel est très motivé, à l'écoute de son formateur et sa progression va bon train ! D'ici à la fin de l'année, on devrait le voir voler en autonomie, dans des conditions aérologiques calmes.

Philippe PASQUE, Président

Dans le ciel de La Noë-Blanche, avec un planeur de St Sulpice



Axel au gonflage, ça progresse !

La Nautal'flower

Depuis déjà un peu plus de dix ans, un groupe de passionnées de fleurs se donne rendez-vous **un jeudi par mois** à la Maison des associations.

Pendant cet après-midi, de jolis bouquets sont réalisés et chacune repart avec sa composition mais aussi avec le plaisir d'avoir passé un bon moment.

En décembre 2017, l'association a participé pour la deuxième fois au Téléthon organisé par les Pas de l'Espoir en réalisant des décorations florales sur le thème de Noël qui ont été proposées à la vente.

Cette saison 2017-2018 s'est achevée par notre traditionnel repas annuel au restaurant du CAT à Bain de Bretagne.

Si vous aimez les fleurs, Osez.... Venez voir.... Nous serions heureuses de vous accueillir.

RDV : maison des associations **le jeudi 27 septembre 2018** à 14h15 pour la reprise.

Bonnes vacances à tous.

Floricalement

La Présidente :

Marie-Anne MONNIER 06 03 01 34 18

Composition du Bureau :

Présidente : Marie-Anne MONNIER

Vice-Présidente : Monique LASNIER

Trésorière : Marie-Hélène GUERRIER

Secrétaire : Simone BOSSARD



Yogamila



La section yoga a ouvert depuis septembre un cours **le jeudi à 19h00**. Nous avons reçu un très bon accueil et mis à notre disposition une belle salle. Aujourd'hui 9 personnes pratiquent régulièrement notre discipline. C'est un bon début nous souhaiterions évidemment plus de pratiquants. Le Yoga proposé est assez doux, et notre professeur insiste beaucoup sur le fait que chacun pratique en fonction de ses fragilités ou au contraire, de ses facilités. Nous serions heureux de vous faire découvrir cette activité en septembre par un cours d'essai gratuit.



Contact : Président - Pierrick GAREL 06 79 08 32 80 / Enseignante - Mireille LAPLANE 06 86 97 03 44



La marche

Nous continuons à parcourir les routes de La Noë-Blanche. Ensemble, nous passons de bons moments, parfois pour partager un repas.

Le 29 juin, nous sommes allés au restaurant.

Vous pouvez nous rejoindre sur le parking près du cimetière à 14h, chaque lundi.

Renseignements au 02 99 43 23 87.

Le Président, Henri LAMY.



Le club de l'Amitié



Voici les activités prévues pour cette fin d'année :

Le 10 juillet : voyage d'une journée à Saint-Caradec pour assister au spectacle de Marie Guerzaille.

Le 15 juillet : thé dansant.

Cette année nous allons fêter les 40 ans du Club lors d'un repas qui aura lieu **le 13 septembre**.

Le 21 octobre : thé dansant, une partie des bénéfices sera reversée à l'association les Pas de l'Espoir.

Le 6 décembre : repas de Noël.

De nombreuses activités ont lieu toute l'année : pétanque, belote... dans une bonne ambiance.

N'hésitez pas à nous rejoindre,

renseignements au 02 99 43 23 87.

Le Président, Henri LAMY.

Les commerçants et Artisans ●●

La boulangerie ECHELARD-COUPEL vous accueille **du mardi au samedi de 7h à 13h30 et de 15h30 à 19h30, le dimanche et les jours fériés de 7h à 13h.**

Pour régaler vos invités lors de repas (mariage, baptême, communion, anniversaire...), nous vous proposons pâtisserie, pièce montée, pains, réductions salées et sucrées, baguettes apéros...

Nous sommes désormais dépositaire du journal et de l'éclairer.

Un distributeur à baguettes est à votre disposition à Bain de Bretagne sur le parking du Lavomatic, face au magasin game vert dans la zone château gaillard. Il est approvisionné tous les jours sauf le lundi.

La boulangerie sera fermée pour congés du 26 juillet au 20 août inclus.

Tél. 02 99 43 23 50 - Mail : boulangerie-echelard-coupel@orange.fr



GARAGE LEMASSON
 réparation autos vente neuf et occasion



E.U.R.L LEMASSON
Christophe
 22 rue de chateaubriant
 35470 la Noë Blanche

02 99 43 22 14
 02 99 43 24 86



Pour tous vos petits travaux à domicile

Sévriagnac
 10 rue reine des prés
 35470 La Noë Blanche

Contactez-moi au 06 38 26 80 73

Mr Silvio THOMAZEAU
 Auto-entrepreneur
 SIRET: 753 602 663 00019






EARL MALARY

Claude Malary | Vente directe de viande bovine
 tel: 06.08.00.54.82 02.99.43.24.33 | 9, La Haute Ville
 earl.malary@orange.fr | 35470 La Noë-Blanche



Bovins nourris aux céréales, herbe enrubannée, et lin.

SARL AGRI TP

La Rigondelais
 35470 La Noë Blanche

Philippe : 06.11.49.79.65
 Steven : 06.11.49.79.34



TRAVAUX AGRICOLE

Ensilage, Battage, Pressage Round et Big Baller (Broyer),
 Enrubannage, Fauchage, Labour, Semis en combineur,
 Epandage lisier et fumier

CLOTTEAU Sébastien
 27 rue de Chateaubriant
 35470 La Noë-Blanche
 clotteau.sebastien@gmail.com

Tél : 0663805248



**Entretien
 Espaces Verts**

Débroussaillage, élagage, taille de haie, tonte de pelouse, ect ...

CVnettoyage sarl



Cédric VALOGNES

3 rue des Artisans
 35470 La Noë Blanche

☎ : 06 87 61 08 29
 ☎ : 02 99 43 24 64
 ✉ : cvnettoyage@yahoo.fr

STANHOME *well*
 (Création 1997)

Qu'ils soient vos collaborateurs ou vos clients, nous sommes à votre service pour votre bien-être.

Produits
 N°1 de la Vente Directe de produits de soins experts pour la maison

**Vente exclusive
 de produits**
 STANHOME et KLOTIS



MME ALLAIN STEPHANIE
 2 RUE ALPHONSE DAUDET
 35470 LA NOE-BLANCHE
 TEL: 0299432127

Travaux Publics & Agricoles

SARL BOUCHARD
 13, rue Ste ANNE
 35470 LA NOE BLANCHE

02 99 43 23 32
06 08 53 23 81



**Un nouvel entrepreneur...
 à La Noë-Blanche**

**Faites confiance aux commerçants
 et artisans locaux,
 proches de vous, ils sont là
 pour vous conseiller sur vos projets.**



La lutte contre le frelon asiatique

La Communauté de Communes s'engage encore cette année dans la lutte contre ces frelons.

Pourquoi lutter contre les frelons asiatiques ?

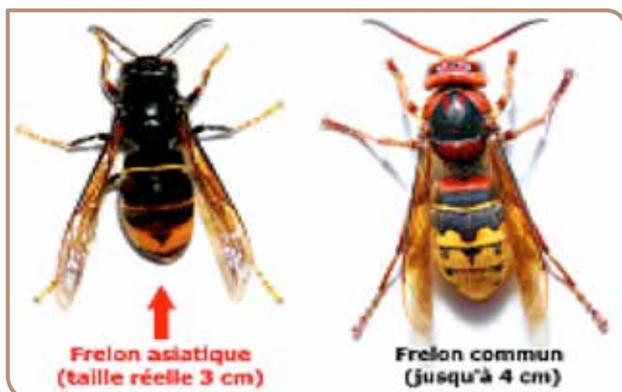
La prolifération de ces nuisibles a des conséquences à la fois :

Sanitaire : la piqûre du frelon asiatique peut être mortelle.

Économique : ils détruisent des ruches ce qui nuit à l'apiculture.

Environnemental : ils freinent la pollinisation.

Comment les reconnaître ?



Le rôle de la Communauté de Communes

En prenant cette compétence, la Communauté de Communes s'engage à financer la destruction des nids.

Pour cela, la Mairie ou l'administré concerné doit prendre contact avec la Fédération des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FGDON) d'Ille-et-Vilaine. ATTENTION : La destruction du nid doit se faire par un professionnel.

La collectivité et le FGDON35 contacteront des prestataires certifiés et qualitativement référencés.

Seules les factures de ces entreprises certifiées seront prises en compte par la Communauté de Communes.

Si un particulier fait intervenir de son propre chef une autre entreprise, il n'y aura pas de prise en charge financière assurée par la Communauté de Communes.

La logistique, les formalités et la gestion des coûts et des prestataires se font entre la FGDON et la Communauté de Communes.

Les prestataires agissent aussi bien sur l'espace public que sur les domaines privés.

Contacter la FGDON35 :

02 23 48 26 23 - fgdon35@fgdon35.com

Intégration des éléments du bocage au sein du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration

Bretagne porte de Loire Communauté doit intégrer les éléments du bocage au sein du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration. Pour cela, les haies bocagères et les bosquets ont été inventoriés. Nous vous invitons à vérifier cet inventaire et de nous faire part de vos remarques. Pour cela plusieurs moyens :

- en Mairie directement sur le registre et les cartes communales qui précisent l'inventaire,
- à la Communauté de Communes en prenant rendez-vous avec la technicienne bocage par téléphone,
- en envoyant vos remarques accompagnées d'un plan par courrier ou mail après consultation des cartes sur le site internet de la communauté de communes moyennevilaine-semnon.fr , rubrique Vivre et s'installer / Environnement, page Inventaire du bocage.

Contacts : Bretagne porte de Loire Communauté - 42, rue Sabin - 35470 Bain-de-Bretagne

Cindy GAUTIER - technicienne bocage - 02 99 43 07 43

breizhbocage@bretagneportede Loire.fr

Tadi Lib' Le transport à la demande intercommunal



Qu'est-ce que Tadi Lib' ?

C'est un service de transport à la demande sur réservation téléphonique qui couvre les 20 communes de Bretagne Porte de Loire Communauté.

Ce service s'adresse à tous les habitants souhaitant se déplacer vers les bourgs et / ou vers le car et le train.

Les 2 types de transports

> Les navettes vers le bourg : elles viennent vous chercher à votre domicile à l'heure que vous choisissez et vous déposent à des points d'arrêts prédéfinis dans toutes les communes du territoire.

> Les navettes vers le car et le train : Au départ d'un arrêt prédéfini et à une heure fixe, elles vous déposent aux arrêts de bus Illenoo du territoire ou aux gares des communes voisines.

Pourquoi utiliser Tadi Lib' ?

> Les navettes vers les bourgs permettent de renforcer la mobilité et les liens sociaux sur le territoire, notamment celle des personnes isolées et/ou âgées, ou des personnes n'ayant pas de moyen de transport.

> Les navettes vers le car ou le train favorisent l'utilisation des transports en commun pour les trajets quotidiens au départ des communes non desservies par ceux-ci (trajets domicile-travail vers la métropole rennaise). Ainsi moins de bouchons, moins de pollution et des économies de carburant.

Renseignements et réservation

> Tous les jours de 7h à minuit (sauf le 1er mai)

> 0810 35 10 35 (prix d'un appel local)

Séniors consommateurs : ayez les bons réflexes !

Les séniors consommateurs achètent par Internet, sur les foires et salons, se font démarcher à leur domicile ou par téléphone, concluent des contrats d'assurance dépendance, d'assurance vie, de téléassistance, deviennent particuliers employeurs en employant des intervenant(e)s à domicile...

Leurs actes d'achat ou de contractualisation, nombreux et variés, nécessitent quelques mises en garde afin d'éviter que ce public, parfois captif ou vulnérable, ne devienne victime de pratiques peu scrupuleuses ou abusives.

Alors, pour éviter les mésaventures et arnaques en tous genres, mieux vaut être un consommateur averti et informé. C'est pourquoi, la Maison de la consommation et de l'environnement et la Direccte Bretagne (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi) ont édité un guide pratique « Réflexes séniors » à destination des personnes âgées et des personnes les entourant afin de leur permettre de rester des Conso' acteurs, maîtres de leurs choix de consommation.

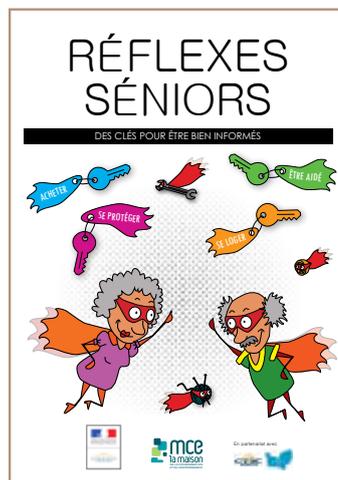
Ce guide, organisé autour de quatre thèmes de la vie quotidienne - acheter, se protéger, se loger, être aidé - est décliné en format papier, mais aussi sur Internet www.mce-info.org. Il rappelle les règles et les enjeux de nombreux sujets de consommation et met en avant des points de vigilance afin de pleinement informer les séniors consommateurs Bretons.

Ce guide gratuit est disponible à la Mce - 48 boulevard Magenta - 35 000 Rennes ou téléchargeable sur :

<https://www.mce-info.org/publications>.

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement

48, boulevard Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org



Point d'avancement sur le projet d'accueillir avec Guipry-Messac 3 éoliennes

Comme vous le savez, notre commune, attachée aux enjeux de Développement Durable a permis à EDF Energies Nouvelles, spécialiste français des énergies renouvelables, de mener des études pour un petit projet éolien sur notre commune.

Des zones se sont trouvées être plus favorables que d'autres à l'accueil d'éoliennes ou d'installations liées au parc éolien. C'est en faisant l'analyse des enjeux locaux qu'il a été possible pour EDF Energies Nouvelles de dessiner l'implantation d'un projet la plus respectueuse de notre commune.

Les 3 éoliennes du futur parc seront ainsi situées sur les terres agricoles du lieu dit de la Saussinais, le long de la Départementale 52.



Plan d'implantation du projet éolien



Vue depuis le lieu-dit de la Croix-Blanche à l'intersection des RD 52 et 53, sur la commune de La Noë-Blanche

Les 3 éoliennes seront équipées d'un nouveau système qui permet de préserver l'environnement sonore des riverains. « système de peignes installées en bout de pâles des éoliennes, innovation directement inspirée du vol silencieux de la chouette »

Le samedi 7 avril dernier, vous avez été invités à venir rencontrer les personnes d'EDF Energies Nouvelles pour en savoir plus sur ce projet, poser vos questions. Une dizaine de personnes volontaires ont ensuite réalisé une visite d'un parc éolien d'une commune voisine, en présence de techniciens de maintenance locaux qui entretiennent ce parc.

Notre projet, qui se répartit entre 2 éoliennes pour la Noë Blanche et 1 éolienne pour Guipry-Messac, permettrait de produire environ 19 900MWh/an. Cette énergie correspond à la consommation électrique annuelle d'environ 8 000 habitants, soit la population cumulée de la Noë Blanche et de Guipry-Messac.

Dans le cadre de l'instruction du projet par les services de l'Etat, une enquête publique sera organisée. Elle fera l'objet d'une information : dates, lieux, modalités de participation, ...

Si ce projet venait à aboutir, des retombées fiscales pour la commune et les communes riveraines arriveront. Elles sont aujourd'hui évaluées à environ 100 000€ pour les collectivités locales. Le Conseil Municipal et Laura Habegre de chez EDF Energies Nouvelles se tiennent à votre disposition pour toute question.

laura.habegre@edf-en.com - Tél. 02 40 71 71 96

Bulletin périodique d'informations édité par la Mairie de La Noë-Blanche - ISSN 1633-8189
Directeur de la publication : M^{me} le Maire - Rédaction : Commission municipale "Bulletin municipal"
Sophie AUBRY, Françoise DESCHAMPS, Pierrick GAREL, Frédéric MARTIN, Silvio THOMAZEAU.
Impression : Imprimerie FERTARD de Janzé





P. Trémudant - 18

La Noë-Blanche Classes 8

1 Avril 2018